

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTÉ PLENIER**

**18 octobre 2022 – 14h00**

**Salle Gabriel Marty et en distanciel**

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
A	BIOY	Xavier	zoom				
A	BLANC	Didier	zoom				
A	DE GROVE-VALDEYRON	Nathalie	zoom				
A	BASSANO	Marie	X				
A	GAUDIN	Hélène		X			
A	GINESTET	Catherine	X				
A	JULLIAN	Nadège	zoom				
A	NÉLIDOFF	Philippe	zoom				
A	PELLE	Sébastien	zoom				
A	POUMAREDE	Matthieu	X				
B	BLIN	Olivier	X				
B	BRUGGEMAN	Maryline	X				
B	CHAZELLE	Alexandre	X				
B	FABRIES-LECEA	Eugénie	X				
B	GROSCLAUDE	Laurent	X				
B	IZAC	Laurent		X			
B	RIEUBERNET	Christelle	zoom				
B	SUTRA	Romy	zoom				
B	TORRICELLI-CHRIFI	Sarah	X				
B	VARGAS-MAZAS	Estéban	X				
BIATSS	BERSON	Alexandre	zoom				
BIATSS							
BIATSS	FROSSARD	Cécile	zoom				

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
PARLONS CAMPUS	ROLLAND Théo	Titulaire		X		
	ARIECH Yanis	Suppléant		X		
	GONZALEZ Astrid	Titulaire		X		
	PAON Georgia	Suppléante		X		
	CLERC-ESPOSITO Loris	Titulaire		X		
	MIRAN Élisabeth	Suppléante		X		
	MIGAYROU Lou	Titulaire		X		
	NEVES SIMOES COIMBRA Carla	Suppléante		X		
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	YETTOU Alya	Titulaire	X			
	MENARD Maxime	Suppléant		X		

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	LAFOUX Mathieu	Titulaire	zoom			
	MARTY Marie	Suppléante		X		
ÉCHANGE ET COOPÉRATION	ARNAL Sidonie	Titulaire		X		
	CORDELIER Antoine	Suppléant		X		
PARLONS CAMPUS	BARIOLET Léa	Titulaire	X			
	DJIBO Hairaty	Suppléante		X		
	TERRIDE Terence	Titulaire	X			
	BRUNET-LABROUCHE Hugo	Suppléant		X		

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
					A	A partir de	
Conseil régional Occitanie	SZTULMAN Marc	Titulaire			X	MATTHIEU POUMARÈDE	14H00
	REGOURG Serge	Suppléante		X			
École des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	FAUGERE François	Titulaire			X	LAURENT GROSCLAUDE	14H00
	CHAMAYOU Laurence	Suppléante		X			

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	ROUILLON VALDIGUIÉ	Titulaire			X	MATTHIEU POUMARÈDE	14H00
<b>COLLEGE</b> <b>Personnalités Extérieures</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>Titulaire / Suppléant</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Avaient donné Procuration</b>		
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire		X			
	VIENNE Boris	Suppléant		X			
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire		X			
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant		X			
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	FEIRRERA Chantal	Titulaire			X	CATHERINE GINESTET	14H00
	RASTOUL Franck	Suppléant		X			
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal	Titulaire	zoom				
	RIBES Emeline	Suppléant		X			
Personnalité élue	GRANEL Laurent	Titulaire		X			

INVITES	NOM	Prénom	Fonction	Présent
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique	X
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique	Zoom
Monsieur	THIOYE	Moussa	Président de section 01	
Monsieur	MOUTON	Stéphane	Président de section 02	X
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section 03	
Monsieur	JAZOTTES	Gérard	Directeur de la FCV2A	
Monsieur	LEROY	Michel	Directeur de la FOAD	
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable Antenne Montauban	X
Madame	DARIO	Aurélie	RAF FOAD	
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de Pôle Licence Droit	
Madame	FERREIRA	Daniela	Chef de Pôle Master Droit	
Monsieur	DEMEESTER	Loïc	SG École Européenne du Droit	
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF - SCD	
Monsieur	ALOS MELERO	José	Directeur des Études et de la Scolarité	

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 18/10/2022

Monsieur	RASS MASSON	Lukas	Directeur de l'ESL	
Madame	TISSEYRE	Sandrine	Directrice de l'IEJ	zoom
Monsieur	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	Directeur de l'E2DSP	
Madame	CORBION	Lycette	En charge de la mission égalité	Zoom
Madame	FAURE	Jacotte	ENGAGE	X

### **Le conseil débute à 14h00.**

Il est donné lecture des procurations.

Monsieur le doyen introduit ce Conseil de Faculté avec un sujet qui attire toute notre attention en ce début d'année, c'est l'indiscipline de certains de nos étudiants dans les amphithéâtres, dont deux faits graves. L'un concerne les relations entre un étudiant à l'encontre d'un enseignant-chercheur et l'autre, de manière générale, des relations entre étudiants. Le point de vue de Monsieur le doyen, est qu'il faudrait être vigilant et sévère face à ces comportements gravement déviants et qui portent atteinte à la sérénité que l'on est en droit d'attendre dans notre Faculté. Etre vigilant et sévère, c'est, en interne faire convoquer un conseil de discipline et en externe, sensibiliser les autorités qui peuvent poursuivre les protagonistes lors de faits graves. Il ne faut surtout pas laisser passer et il faut faire savoir que nous sommes solidaires et au côté des victimes. Dans la pratique Monsieur le doyen s'est rendu dans les amphithéâtres pour rappeler les règles élémentaires. À certains égards, cela prend du temps non seulement pour la convocation en conseil de discipline, mais également pour les convocations au commissariat pour être entendu par la police. Trois semaines ont été nécessaires pour changer l'étudiant agressif dans un autre groupe. L'université prend au sérieux ces questions, mais cela prend néanmoins trop de temps pour l'étape de convocation et matérialisation d'une première étape. Des solutions sont envisagées pour le premier cas qui concerne les menaces qui ont été proférées à l'égard d'un enseignant par un étudiant. Ce qui est envisagé pour l'instant, c'est un changement de groupe. Dans le deuxième cas, la cellule juridique dit que c'est en cours tant en interne qu'en externe. Monsieur le doyen se tourne vers les élus étudiants afin que soit colporté le message que nous ne tolérons pas ces comportements qui ne sont pas normaux. Notre soutien va à l'immense majorité des étudiants dont les études peuvent être perturbées par ces étudiants-là et à l'identique, il faut libérer la parole des enseignants, des chargés de travaux dirigés, qui peuvent être confrontés à ces difficultés. La cellule d'écoute de la mission égalité portée par Madame Lycette Corbion, développée un peu plus loin dans le compte-rendu, doit être saisie dans ces situations pour coordonner les services de l'université pour accompagner les victimes.

## **1. FCV2A : Projet DU DGEMC**

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 18/10/2022

Ce nouveau diplôme d'université qui est le fruit d'une convention de partenariat entre le ministère et plusieurs universités françaises (Assas, Lyon 3, Toulouse, Nantes et Strasbourg). C'est un DU produit sur l'initiative du ministère. Il vise à former les enseignants du secondaire qui ont pour mission d'enseigner aux lycéens l'option droit et enjeux du monde contemporain. C'est une organisation qui est pilotée par Paris II et qui se décline en province dans les quatre universités citées. Soixante heures vont être enseignées à distance pour l'ensemble de la promotion nationale, soit deux cents apprenant par promotion et au niveau local, trente-cinq heures de cours faits en présentiels au sein de notre Faculté. Cela permettra d'affermir nos liens avec les lycées.

**Ce point est adopté à l'unanimité.**

## 2. Demandes de financement

- Demande de subvention de 2000 € pour l'association Univ'Agro pour mener à bien des projets des étudiants du Master 2 Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires. D'une part, le voyage de 3 jours au salon de l'agriculture et d'autre part, de financer un déplacement en entreprise de 2 jours.

**Le financement est adopté à l'unanimité.**

- Demande de subvention de 1000 € pour l'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse au titre de l'année 2022-2023.

**Le financement est adopté à l'unanimité.**

- Demande de subvention de 3000 € pour l'Association DMSE pour faire la promotion du Master DMSE auprès des étudiants et développer les relations avec les professionnels du secteur par le biais de rencontres métiers tout au long de l'année pour favoriser l'insertion professionnelle.

**Le financement est adopté à l'unanimité.**

## 3. ENGAGE (présenté par Mme Clémentine Bories et Mme Jacotte Faure)

Ce point est complémentaire avec le projet d'École. L'université Toulouse Capitole est dans une des 41 alliances européennes encore méconnues de la part de l'ensemble de notre communauté. Le point de départ, c'est de présenter de manière générale ENGAGE à l'égard des membres du Conseil, mais aussi de manière plus précise, intégrer dans le cadre de la construction de l'École de droit et aussi des formations, nous avons à intégrer ENGAGE.

L'alliance ENGAGE a été créée à l'initiative du Président Emmanuel Macron par la Commission européenne qui s'ajoute à l'existant, mais qui vient créer des solidarités entre certaines universités et permet d'obtenir des financements sur certaines initiatives. Le projet a été pris en cours par la Faculté de droit et l'université met tout en œuvre pour inclure toutes les composantes. L'université répond au deuxième appel à projet nommé ENGAGE 2.0 et c'est l'opportunité pour la Faculté de droit de se saisir du projet en partageant ses besoins dans l'optique d'une réforme d'internationalisation. Cette alliance concerne sept universités spécialisées en

science sociale. La singularité d'ENGAGE, par rapport aux autres alliances, c'est l'engagement de répondre aux défis sociétaux qui ont été définis très largement comme toutes les réponses aux objectifs développements durables de l'ONU. ENGAGE, c'est un gros budget, mais aussi une grosse machine bien ficelée et une cellule administrative. Cette présentation a pour but de faire connaître le projet à tous les acteurs de l'université. Voici quelques exemples d'offres de formation proposées aux étudiants cette année : **La online exchange initiative** correspond à des cours L et M existants ouverts à des étudiants du consortium et ils peuvent s'y inscrire chaque semestre en plus de leur cursus, en ligne. La **summer school** de l'année dernière a permis à cinq étudiants de notre université de voyager à Rome pour suivre des cours pluridisciplinaires autour du digital pendant deux semaines. Pour la mobilité physique, il existe des bourses pour financer les déplacements des étudiants. En janvier, se déroulera un **Joint Certificate** autour de la digital transformation, pour rester dans la thématique de la première année. Les cours seront dispensés en ligne et durant le weekend. Les étudiants peuvent choisir parmi les sept cours proposés par les universités-partenaires. Le programme se conclura par un séminaire obligatoire d'une semaine à l'université de Mannheim. Les **Expedition week** vont se dérouler à Tilburg, une à Mannheim et une à Toulouse. C'est un programme en présentiel qui propose aux étudiants de contribuer à des transformations sociétales réelles. À Toulouse, une semaine entière sera dédiée au travail de groupe pour réfléchir ensemble aux défis présentés par la Métropole sur leur projet de rénovation du quartier de Matabiau.

Le constat qui est fait, c'est que la cellule ENGAGE rencontre des difficultés pour mobiliser les étudiants sur ces événements. Il est envisagé de passer par les responsables de formation pour communiquer auprès des étudiants, des possibilités qui sont proposées par ENGAGE. Mais aussi, il est envisagé d'intégrer ces cours dans les maquettes. Un manque de reconnaissance de ces offres de formation est constaté. Il est envisagé de mettre en place des certificats reconnus au niveau européen et au niveau des futurs employeurs. Les crédits obtenus ne sont actuellement pas intégrés dans le parcours de formation. Les enseignants-chercheurs ont la possibilité de participer au groupe de réflexion dont la prochaine abordera la question de *l'égalité homme/femme*, qui se déroulera à Toulouse en collaboration avec la Région. Les enseignants ayant créé un cours vont être dorénavant rémunérés pour cela. Le personnel administratif a la possibilité de se former au travail interculturel avec des possibilités de mobilité dans des universités partenaires, mais aussi, de se former en anglais avec Engage in English.

#### 4. Projet École de droit

Après une version 0 qui avait été travaillée par le comité de pilotage, les membres du Conseil ont reçu une version 1. Lors de cet envoi, Monsieur le doyen a sollicité les membres pour apporter toutes modifications, questionnement et amendements à cette version du projet politique de l'École de droit. L'optique générale de ce projet, c'est une réorganisation statutaire de la Faculté de droit dans l'objectif de réorganiser nos forces et plus exactement, de les concentrer dans une École de droit de Toulouse. Pour mieux nous déployer et fonctionner en interne, la Recherche et la Formation. C'est un projet d'ouverture de la Faculté de droit, mais sans négliger ce qui est fait jusqu'à présent.

Dans ce projet, il y a un certain nombre de directions qui sont doubles. À la fois les questions statutaires et d'organisation avec d'une part, deux gros morceaux, qui concernent la question de l'organisation de la Recherche, et la question de la gouvernance de cette École. D'autre part, les grandes orientations qui sont celles de la professionnalisation, de l'internationalisation et l'interdisciplinarité dans nos formations. Pour l'instant, il y a un grand absent dans ce document qui est la Formation, et plus spécifiquement sur la Licence, mais qui sera travaillée en décalé car, nous avons plus de temps.

L'École restera une composante de l'établissement et donc n'aura pas la personnalité morale demain. Notre positionnement, c'est que nous sommes une composante dans un EPE au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et peut-être un grand établissement demain. Nos statuts feront référence à l'EPE. Néanmoins, nous sommes sur un site en restructuration sous la forme d'une COMUE expérimentale qu'il faut aussi prendre en compte. Dans une démarche scientifique et de formation, le constat est qu'il y a une très forte attente d'innombrables chercheurs du site vis-à-vis des juristes. Il faut nous organiser en ce sens.

Il faut travailler à cette transformation avec notre structure de rattachement et en ce sens, l'École doit se doter à la fois d'une scolarité et à la fois d'un service d'appui à la Recherche. D'autre part, la question est de savoir si d'autres services centraux seront rattachés à l'École (FOAD, FCV2A, RI). Dans l'état actuel des choses, il semblerait opportun de s'organiser avec les services centraux, plutôt que de les importer avec nous. Dans le cadre de la formation continue, un reversement pourrait être établi à destination de l'École comme c'est le cas actuellement. La FOAD, structurellement assez éloignée de notre composante, travaille à 95% pour le droit, mais aucun reversement n'est comptabilisé à ce jour contrairement à la FCV2A. Nous ne créons pas une université et nous avons besoin des services supports de celle-ci. La question qui est débattue en séance, c'est de savoir comment articuler tout cela avec notre structure de rattachement. Il ne va pas y avoir de dilution du savoir-faire tel qu'il existe aujourd'hui. La question de l'École européenne de droit est abordée, à savoir si elle devient un service ou reste un département avec son directeur. Sachant, que l'École européenne de droit à vocation d'être le levier et la courroie de transmission des RI (service central) jusqu'aux scolarités, en concordance avec le département des langues.

L'objectif, c'est dans les mois qui arrivent de multiplier les rencontres avec l'ensemble des enseignants-chercheurs, les directeurs des centres de Recherche, l'ensemble des personnels administratifs, les étudiants, afin de modifier petit à petit ce projet politique et de résoudre certaines questions.

## 5. La mission Égalité

Suite à la loi de modernisation de la fonction publique de 2019, les universités ont été tenues d'adopter des plans d'actions égalités et un des quatre volets obligatoires vise à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'égalité de traitement entre les étudiantes et les étudiants, et lutte contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement et les

discriminations. Pour ce faire, un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes a été créé à l'université. Une cellule d'écoute "Stop Violences" est à disposition des personnels et des étudiants de l'université afin d'accueillir, en toute confidentialité, leur signalement et les accompagner dans leur procédure.

Il s'agit de :

- Veiller au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le recrutement, le suivi et le déroulement des carrières.
- Repérer les besoins et travailler à des améliorations possibles de la qualité de vie au travail et de l'articulation vie privée-vie professionnelle.
- Sensibiliser l'ensemble de l'établissement sur les questions d'égalité, de parité et de diversité ; émettre des recommandations pour faire progresser l'égalité femme-homme dans l'établissement ainsi que pour prévenir toute forme de discrimination.
- Promouvoir des actions pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement et les discriminations.

Les référents de la mission égalité s'est constitué suite à un appel à volontariat auprès de personnels administratifs et enseignants (10 EC, 14 Biatss et une assistante) dont Madame Lycette Corbion qui est la chargée de mission Égalité. La mission égalité travaille sur la sensibilisation, la formation du personnel et ainsi recueillir la première parole des plaignants.

Contact : [egalite@ut-capitole.fr](mailto:egalite@ut-capitole.fr) ou via ce formulaire : <https://intranet.ut-capitole.fr/sante-et-bien-etre/qualite-de-vie/violences-sexistes-et-sexuelles/portail-dalerte-sur-les-violences-sexuelles-et-les-propos-discriminatoires>



**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 14.**